

NEUCHÂTEL

Une 5e édition pour le Paradigme Bitcoin

Vendredi et samedi, Neuchâtel accueillera, au coworking de la rue Saint-Honoré, la 5e édition du Paradigme Bitcoin, affirmant sa position de carrefour des idées pour les cryptomonnaies en Suisse romande. Un programme de conférences aborde tant des questions de finances personnelles ou d'informatique que les enjeux plus vastes comme la souveraineté numérique ou la protection de la vie privée. Selon Sedat Adiyaman, directeur de Coworking Neuchâtel, le bitcoin est passé en cinq ans d'une simple curiosité pour initiés à un enjeu stratégique et économique majeur pour les PME et les institutions romandes. Plus de 400 participants, allant des entrepreneurs aux investisseurs, en passant par de simples curieux et curieuses, sont attendus pour explorer les enjeux de cette révolution financière et technologique. **LOË**

PESEUX

Qui est «Le Fils» de la Comédie de Serrière?

Encore trois représentations d'extraits de la pièce de Christian Rullier intitulée «Le fils» par la Comédie de Serrières. Mais qui est le fils? Neuf personnages viennent témoigner de leur rencontre avec l'Absent, écrivain cyclothymique, débauché et caméléon, dont l'histoire s'élabore au fil de leurs paroles convergentes ou contradictoires. Car comme toujours, raconter la vie d'un homme n'est jamais une chose facile. **SWI**

«Le fils» à l'Acte 2 café & théâtre, à Pesieux, vendredi 26 et samedi 27 juin à 20h, dimanche 28 à 17h. Réservations: lacte2.ch



De gauche à droite: David Lemaire, conservateur du Musée des beaux-arts, Marc Montavon, futur tenancier du café, Francesco Garufo, conservateur du Musée d'histoire, et Régis Huguenin, conservateur du Musée international d'horlogerie. MURIEL ANTILLE

«Nous essayerons d'avoir une identité forte»

PAR DANIEL DROZ

LA CHAUX-DE-FONDS

Notez la date du samedi 29 août dans vos agendas! Ce jour-là, à La Chaux-de-Fonds, le café des Musées sera inauguré au sein du Musée d'histoire. Il en ira de même pour l'exposition de référence de cette institution et de la liaison par ascenseur entre celle-ci et le Musée international d'horlogerie. Une partie du parc des Musées sera aussi rouverte la veille. Le Musée des beaux-arts, lui, dévoilera les œuvres de la collection Bodenmann. Cet habitant d'Auvergnier a récemment fait don de 200 œuvres d'art contemporain à l'institution.

Une porte d'entrée

Le café des Musées fera le lien entre les trois lieux de culture. Ensemble, ceux-ci accueillent 50 000 personnes par année. Le café a pour vocation aussi d'attirer les gens de passage dans le parc. «Il sera une porte d'entrée pour les publics», dit Francesco Garufo, conservateur du Musée d'histoire. «C'est vraiment essentiel. Nous essayerons d'avoir une identité forte qui amène des gens à découvrir l'offre des musées et à y con-

verger après les visites.» L'établissement proposera près de 30 places assises dans les deux salles qu'il occupera. Une terrasse, aménagée dans le parc des Musées, pourra accueillir 40 personnes.

Pas un restaurant

La gestion en a été confiée à Marc Montavon. Celui-ci a déjà ouvert trois établissements publics à La Chaux-de-Fonds. Le dernier en date est le Jungle Coffee, à proximité de l'Ecole d'arts. «J'avais mis dans mon dossier de postulation que, pour moi, la culture représente vraiment une forme de partage», relève-t-il. «Je trouvais essentiel d'avoir ce café au milieu des trois musées.» «Les gens vont pouvoir profiter aussi d'un contexte familial avec deux grandes places de jeu, que la Ville mettra à disposition dans le parc.» L'endroit n'a pas vocation à être un restaurant. «Nous avons déjà une carte avec essentiellement des produits suisses au niveau des boissons. Nous aurons de la petite restauration pour débiter», dit Marc Montavon.

«C'est un lieu dans lequel j'aimerais aussi beaucoup présenter les artistes de la région pour le faire vivre un petit peu en musique.»

Toiles acoustiques et artistiques

Les plafonds des deux salles du café font déjà la part belle à l'art. A la base, une simple toile acoustique devait être posée. Mais «nous avons eu l'idée de réaliser un concours pour que cette bâche acoustique, qui a une vocation d'abord utilitaire mais aussi esthétique, soit proposée à un ou une artiste», explique David Lemaire, le conservateur du Musée des beaux-arts. Deux artistes chaux-de-fonniers, deux artistes romands et une artiste internationale ont chacun soumis une proposition pour laquelle ils et elles étaient rémunérés. Artiste plasticienne, installée dans le canton de Vaud, Lucie Kohler a conquis le jury «avec une proposition assez engagée». «Je n'ai jamais vu un truc pareil dans un café», conclut David Lemaire. «Ça donne une identité forte.»

CORNAUX

Un bénéfice, mais des craintes pour l'avenir

«Nous perdons 450 000 francs par an et, ce soir, nous avons voté pour un peu plus de 430 000 francs d'investissements. A ce rythme, je me demande comment on va faire.» Cédric Baudet, président du groupe PLR de Cornaux, a bien résumé le problème des finances de la Commune. C'était ce lundi 22 juin, à la suite du débat sur les comptes, qui ont été acceptés par le Conseil général. Il a encore ajouté: «Soit on devra couper dans les dépenses, soit augmenter les impôts. Et je n'ai pas envie d'en arriver au second point.»

Et après?

La Commune a certes présenté un résultat positif d'un peu moins de 490 000 francs, pour un total des charges de près de 10 millions. Mais c'est principalement grâce à la vente de terrains et d'infrastructures, notamment le Marais-aux-Chevaux, où naîtra un pôle économique. Le gain lié au projet du Clos, qui accueillera notamment un EMS, n'a quant à lui pas encore été comptabilisé, comme le prévoyait le budget (avec un bénéfice d'environ 1 million et demi en tout). Cela permettra à la Commune de souffler encore un peu.

Prudence de mise

Cela dit, le Conseil communal le dit lui-même dans son rapport: «La situation financière ne s'améliore pas et reste préoccupante, car elle ne présente pas d'amélioration notable.» Il parle de «prudence dans la gestion» à l'avenir. La «stagnation de la croissance démographique» pourrait également avoir un impact à moyen et long terme. Comme l'a dit Roxanne Alexia Leuba, du groupe socialiste: «La vigilance sera nécessaire pour ne pas se diriger vers des comptes déficitaires dans les années à venir.» La fortune nette de la Commune s'élève à près de 6 millions de francs. **VHU**

L'image



L'une des sculptures de l'artiste Davide Rivalta installées sur la place Pury, à Neuchâtel, a été renversée par un camion de livraison – qui n'est pas celui sur la photo – lors d'une fausse manœuvre, mercredi. Il s'agit d'une des trois bufflonnes, propriété de la Ville. «Le géant à terre (une tonne environ) a été tracté par un véhicule lourd de la voirie et entreposé en attendant de bons soins», précise la Ville sur son compte Instagram. **NHE**

PUBLICITÉ

CORTAILLOD

Comptes acceptés à l'unanimité

Les comptes 2025 de la Commune de Cortaillod ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil général, mercredi. L'exercice se solde par un bénéfice de près de 470 000 francs, soit environ 170 000 francs de plus par rapport au budget. Les charges d'exploitation ont atteint 20,8 millions de francs, en hausse de 470 000 francs (+2,3%) en comparaison à 2024.

Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de la facture sociale (+9,7%), des charges de personnel (+3,1%) et des contributions à plusieurs syndicats intercommunaux, dont le Cercle scolaire des Cerisiers (+3,4%) et le transport régional (+14,6%). Les revenus fiscaux ont eux aussi progressé. En l'occurrence, de plus de 400 000 francs sur un

an. Ces entrées sont aussi bien le fait des citoyens que des entreprises. Les investissements ont atteint 3,1 millions de francs. Ils ont servi à rénover des routes, améliorer le chauffage des collèges et l'éclairage public, et réviser l'orgue du temple. La dette reste stable à 13 millions de francs et le taux d'endettement demeure faible. **LMA**

savez-vous que... **ÉLIMINATION DES BOUTEILLES DE GAZ RAMENÉES AU POINT DE VENTE**

INTERDIT

- SacNEVa
- Encombrants incinérables
- Autres matières recyclables

Explosion dans nos fours
Mise en danger du personnel
Dégâts aux infrastructures

VADEC, LE DÉCHET À SES SOLUTIONS

CLIQUEZ